

Le journal de bord de l'Etoile

Mercredi 11 décembre 2013

«Arrêt Technique majeur de la goélette Etoile »

Source : Marine nationale

La goélette « Étoile » est entrée en arrêt technique majeur pour une durée de 5 mois. En effet, l'Étoile va subir une véritable cure de jouvence

Le remplacement du pont (l'actuel datant de 1972), le remplacement de plusieurs barrots (poutres transversales supportant le pont et rigidifiant la structure du voilier), le remplacement du mât de flèche, la dépose du moteur de propulsion pour visite avec mise en place d'un nouveau réducteur, la refonte du circuit électrique et le changement des 2 groupes électrogènes le remplacement du roof passerelle.

Cette opération d'entretien majeure est conduite par le service du soutien de la flotte (SSF), le chantier bois sera réalisé par l'entreprise du « Guip » et les parties mécanique et électrique par l'entreprise « NAVTIS ».



La goélette est arrivée au quai Malbert à Brest le mardi 12 novembre. La première opération sensible a consisté à déposer le gréement, les espars et les mâts. Les intervenants extérieurs ont en même temps, commencé à démonter l'intérieur du bateau.

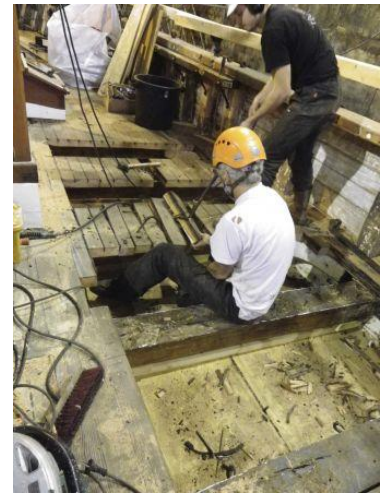
Le lundi 18 novembre, l'Etoile a quitté le quai Malbert pris par les remorqueurs en direction du bassin n°19 de l'ex base sous-marine.





Le pont est en cours de démontage afin d'être entièrement remplacé. Les œuvres mortes ont été totalement mises à nue par brûlage et ponçage.

Le roof passerelle, la tortue ont été déposés dans le bassin. En machine, le moteur, l'osmoseur, les groupes électrogènes et la ligne d'arbre ont été démontés et sont partis en révision.



Une expertise des plaques de cuivre a été réalisée. Les plus abimées sont changées. Pour cela il a fallu retirer le safran pour accéder à la partie détériorée.



Au chantier du Guip, les travaux avancent. Le nouveau mat de flèche est quasiment terminé, le nouveau pont est peint et prêt à être posé. Le roof passerelle est toujours en cours de réalisation.



Toutes ces photographies sont la propriété de la marine nationale. Interdiction d'utilisation sans autorisation préalable